



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Relevé de conclusions de la réunion du 21 juin 2022
Observatoire des prix, des marges et des revenus - OPMR**

DPPAT

Saint-Pierre, le 13 juillet 2022

Affaire suivie par : Claire Maréchal
claire.marechal@spm975.gouv.fr
tél : 05 08 41 10 09

Relevé de conclusions

Présidente :

Madame Laurence Mouysset	Présidente de l'OPMR de Saint-Pierre et Miquelon
--------------------------	--

Participants :

Monsieur Christian Pouget	Préfet de Saint-Pierre et Miquelon
Monsieur Stéphane Artano	Sénateur de Saint-Pierre et Miquelon
Monsieur Yannick Abraham	Premier vice-président du conseil territorial de Saint-Pierre et Miquelon
Monsieur Foussi Moussa	Adjoint au maire de la commune de Saint-Pierre
Madame Nancy Hayes	Adjointe au maire de la commune de Miquelon-Langlade (visio)
Madame Alexandra Arthur	Secrétaire adjointe de la CACIMA
Monsieur André Robert	Élu de la CACIMA
Madame Sylvie Bernot	Directrice de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population (visio)
Monsieur Stéphane Attali	Directeur de l'IEDOM
Monsieur Marcel-Christophe Dagort	Gérant de société
Monsieur Olivier Sudrie	Cabinet DME « études et conseils économiques » (visio)
Madame Marie Texier	Cabinet DME « études et conseils économiques » (visio)
Madame Carla CORMIER	Agent du pôle concurrence, consommation et sécurité des populations de la DCSTEP (visio)

Monsieur Jérôme Cecchetti	Directeur du service du développement économique et fiscalité de la collectivité territoriale
Madame Valentine Chieze	Chargée d'études à l'agence IEDOM
Monsieur Philippe Vielle	Directeur des politiques publiques interministérielles et de l'ancrage territorial (DPPAT) à la préfecture
Madame Ludivine Quédinet	Responsable du pôle coordination des politiques publiques à la préfecture
Madame Claire Maréchal	Adjointe au chef du pôle coordination des politiques publiques à la préfecture

Personnes excusées :

Monsieur Gilles Marchal	Directeur des finances publiques de Saint-Pierre et Miquelon
Monsieur Nicolas Loréal	Secrétaire général adjoint de l'UD-FO
Monsieur Roger Hélène	Président du MEDEF
Monsieur Robert Hardy	Président de l'UPASC
Monsieur Alain Beaupertuis	Gérant de société
Monsieur Christian Coujandassamy	Chef du pôle C de la DCSTEP

Le 21 juin 2021, à 10 heures, s'est tenue, dans les locaux de la préfecture de Saint-Pierre et Miquelon, une réunion de l'observatoire des prix, des marges et des revenus, sous la présidence de Mme Laurence Mouysset.

Mme la présidente, en visioconférence, remercie les membres pour leur présence et précise les points à l'ordre du jour à savoir : le bilan de l'année 2021, les actions conduites au 1^{er} semestre 2022 et celles programmées au second semestre ainsi qu'un point d'information sur le prix des carburants.

1. Bilan de 2021

En 2021, l'OPMR a poursuivi ses travaux et assuré ses principales missions.

➤ Rapport d'activité 2021

Mme la présidente présente le rapport d'activité. Elle indique que l'OPMR s'est réuni à deux reprises en juin et décembre 2021. Sur cet exercice, le bouclier qualité prix (BQP) a été maintenu et trois études ont été lancées : une étude sur la décomposition des prix, une enquête de comparaison spatiale des prix et le rebasement de l'indice des prix à la consommation (IPC).

➤ Repères et conjoncture

M. Stéphane Attali, directeur de l'IEDOM identifie l'année 2022 comme une année charnière avec la sortie de la crise sanitaire mondiale et la reprise économique mais dans un contexte externe perturbé (guerre en Ukraine). L'inflation, restée faible en 2020 et 2021 à Saint-Pierre et Miquelon, augmente depuis la fin de l'année 2021 pour atteindre + 5 %. Ce phénomène est mondial avec une inflation à + 6,1 % (+ 8,1 % dans la zone euro et + 5,8 % en France).

➤ Évolution de l'indice des prix à la consommation

Compte tenu d'un important travail sur la refonte des pondérations et la mise à jour de l'échantillon, les données de l'IPC du 1^{er} trimestre ne sont pas encore publiées. Le constat de l'évolution des prix par l'enquêtrice, les inquiétudes des commerçants et les augmentations du prix des hydrocarbures en avril et mai 2022 semblent présager une augmentation générale des prix sur l'archipel.

2. Actions réalisées au 1^{er} semestre 2022

➤ Le Bouclier Qualité Prix (BQP)

Pour rappel, le décret n° 2021-1459 du 26 décembre 2012 relatif aux accords de modération des prix des produits de grande consommation de l'article L. 410-5 du code de commerce prévoit la mise en place d'accords annuels de modération de prix de produits.

L'arrêté préfectoral n° 108 du 25 février 2022 porte le panier à 55 articles pour un prix global maximum de 160 € (au lieu de 161 € précédemment pour le même nombre de produits). Il est souligné que le maintien de ce panier n'a pu être réalisé que grâce au remplacement de quelques produits de marque nationale par la marque distributeur.

Le panier intègre six produits écoresponsables, sept produits frais et un produit local.

Par ailleurs, il est indiqué qu'une enquête de satisfaction a été réalisée du 8 au 20 février 2022 afin de mesurer la connaissance du dispositif BQP, la satisfaction du panier et les attentes des consommateurs. Cette enquête a permis de recueillir l'avis de 280 personnes et 75 % d'entre-elles connaissent le dispositif du BQP. Parmi ces 75 %, 65 % consomment régulièrement des produits du panier ; 60 % estiment que les produits du panier ne correspondent pas à leurs besoins et 40 % sont influencés par le BQP dans le choix des produits.

M. Stéphane Artano, sénateur de Saint-Pierre et Miquelon interpelle les membres de l'OPMR sur l'évolution de la composition du panier puisque 60 % des consommateurs qui ont répondu à l'enquête estiment que le panier n'est pas adapté. Il est rappelé que chaque année lors de la négociation du panier sont pris en considération les obligations réglementaires dans la composition du panier ainsi que la pertinence de chaque produit au regard des quantités vendues. Un travail est réalisé à chaque négociation du panier en prenant en considération les obligations sur la composition du panier et les ventes enregistrées.

De manière générale, les consommateurs souhaitent plus de produits bio, de produits locaux et des produits non-alimentaires. Enfin, ils suggèrent une amélioration de la communication grâce à des affiches ou panneaux publicitaires et des flyers.

➤ Enquête de comparaison spatiale des prix

Pour rappel, c'est la première fois que Saint-Pierre et Miquelon s'inscrit dans cette enquête qui, depuis 1985, est conduite tous les cinq à six ans par l'INSEE. Il s'agit de comparer les prix entre les territoires d'outre-mer et la métropole ; entre la province et la Corse ; entre la province et l'unité urbaine de Paris. Nous sommes actuellement à l'étape de réalisation de l'enquête. Pour l'archipel, les relevés de prix ont été réalisés entre le 1^{er} mars et le 29 avril 2022 auprès de plus de 150 points de vente et portant sur environ 440 produits. La saisie des données ainsi que l'apurement sont en cours.

Les résultats sont attendus pour le 1^{er} semestre 2023.

➤ Enquête sur la décomposition des prix

M. Olivier Sudrie, associé-cofondateur du cabinet DME « études et conseils économiques » présente les résultats de l'enquête sur la décomposition des prix menée en 2021.

Sur une longue période, soit de 2001 à 2021, l'inflation à Saint-Pierre et Miquelon est de + 2,5 % par an. Pour 2020-2021, elle est de + 5,3 % alors que pour la même période, elle est deux fois moins élevée en métropole et dans les autres territoires d'outre-mer.

L'enquête sur la décomposition des prix cherche à répondre à quatre questions :

1/ L'inflation s'explique-t-elle par la hausse des prix ?

Pas tout à fait. Les prix sur les produits agro-alimentaires suivent les prix à l'import, alors que pour les produits industriels il y a une déconnexion entre les prix de vente et les prix à l'import. Enfin, sur l'énergie, les fluctuations sont amorties grâce aux mesures de régulation des prix.

2/ Les taux de marges ont-ils eu tendance à augmenter ?

La réponse est oui mais cela nous oblige à se poser la question suivante.

3/ La hausse des taux de marge est-elle responsable de la hausse des prix ?

Pas complètement. Pour les produits agro-alimentaires la hausse du prix à l'import est plus importante que la hausse des taux de marges. Cela semble plus équilibré pour les produits industriels.

4/ Les taux de marges sont-ils élevés ?

En moyenne, la réponse est non car en comparaison avec ceux pratiqués en métropole, ils sont très légèrement supérieurs. Cependant, certains produits ont un taux de marge élevé sans pour autant répondre à une logique liée à la famille du produit.

3. Actions programmées au second semestre

Cette enquête de décomposition des prix s'inscrit dans une démarche plus globale et sera complétée au second semestre par une enquête qui se veut plus qualitative et sociologique pour dresser un portrait des consommateurs et des commerçants de Saint-Pierre et Miquelon permettant l'organisation d'une conférence.

➤ Enquête « portraits de consommateurs et portraits de commerçants »

M. Olivier Sudrie présente l'enquête qui sera réalisée du 24 au 29 juin 2022. L'enquêtrice, Mme Marie Texier, rencontrera des consommateurs et des commerçants pour évaluer le ressenti et les réactions face à la vie chère.

Cette enquête sera réalisée par des entretiens individuels et complétée par une enquête en ligne.

Les résultats obtenus permettront de dresser un portrait des consommateurs et un portrait des commerçants et serviront de support pour alimenter la conférence « lutte contre la vie chère ».

M. Stéphane Artano s'interroge sur la représentativité du panel de 30 consommateurs retenus au titre de l'enquête et du sondage en ligne. En réponse, il lui est indiqué qu'il s'agit bien de réaliser une étude qualitative et non quantitative tout en privilégiant des profils de foyers différents.

➤ Conférence « lutte contre la vie chère »

M. Philippe Vielle, directeur de la DPPAT, présente cette conférence qui doit être conçue comme un moment d'échanges pour mobiliser toutes les parties prenantes dans la lutte contre la vie chère.

Cet exercice participatif sera programmé en septembre sous un format court de deux à trois heures sur un créneau en fin d'après-midi un jour de semaine. Elle sera ouverte à tous.

M. le préfet indique que c'est un sujet au cœur des préoccupations actuelles.

Mme la présidente précise que les différentes enquêtes menées actuellement permettront d'éclairer les consommateurs.

M. Marcel-Christophe Dagort, gérant de société, n'adhère pas à cette conférence et précise que dans le contexte actuel, peu de commerçants accepteront d'y participer.

M. le préfet entend la remarque, il faut malgré tout réfléchir à la forme car le sujet de la vie chère doit être traité collectivement.

Mme la présidente partage l'analyse de M. le préfet. Cette démarche permettra de faire émerger des propositions qui se traduiront par des plans d'action au bénéfice du territoire.

4. Point d'information sur les prix des carburants

Mme Sylvie Bernot, directrice de la DCSTEP présente les trois facteurs qui conduisent à une hausse des prix des hydrocarbures à savoir :

- l'augmentation de + 50 % du coût du baril depuis le début de l'année ;
- l'augmentation des coûts du fret en lien avec la guerre en Ukraine ;
- enfin l'augmentation des marges de revente à Terre-Neuve.

Cependant, en comparaison des prix appliqués en métropole, dans les départements d'outre-mer et sur la péninsule de Burin, ceux appliqués à Saint-Pierre et Miquelon restent inférieurs et maîtrisés.

En conclusion, Mme la présidente se dit satisfaite des travaux en cours qui vont pouvoir permettre d'être force de propositions et d'enrichir le débat.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la présidente lève la séance à 11 h 30.

La présidente de l'Observatoire des prix,
des marges et des revenus,



Laurence Mouysset